

APPEL D'OFFRES
Recrutement d'un fournisseur de kits alimentaires
Délivré par : Counterpart International

Date d'émission :	12 mai, 2023
Numéro de la demande de offres :	CI-MGD-RFQ 03/2023
Intitulé de la demande de offres :	Recrutement d'un fournisseur de kits alimentaires
Délai pour poser des questions :	14 mai, 2023
Délai fixé pour les réponses :	17 mai, 2023
Date de clôture de réception des offres :	21 mai, 2023
Soumettre les questions à :	procurement.mauritania@counterpart.org
Soumettre les offres sous plis fermés à :	Counterpart International, Lot 254, TevragZeyna, BP 3933 Nouakchott Mauritanie

1. INTRODUCTION

Counterpart International est une organisation Américaine non-gouvernementale intervenant dans le secteur du développement international et travaille en étroite collaboration avec des individus, des organisations et des réseaux du monde entier qui se sont engagés à créer le bien social. Counterpart International, à travers ses partenaires, œuvre pour une gouvernance plus ouverte et plus participative, l'accès des communautés à l'éducation, la protection des ressources naturelles, la résilience aux changements climatiques et l'amélioration des moyens de subsistance. Counterpart met actuellement en œuvre des programmes dans 22 pays et emploie près de 1000 personnes dans le monde.

Entre autres activités en Mauritanie, Counterpart en partenariat avec Mercy Corps, EcoDev, Center for International Private Enterprise (CIPE) et Appui au Développement Intégré des Communautés Rurales (ADICOR), avec un financement de l'USAID ont activé Modificateur de crise pour le programme Nafore afin de s'assurer que les besoins de subsistance des jeunes vulnérables ciblés et de leurs ménages sont satisfaits.

Counterpart International (ci-après dénommée Counterpart) lance un avis d'appel d'offres pour le recrutement d'un fournisseur de kits alimentaires dans les régions du Hodh el Gharbi, Hodh el Chargui, Trarza et Nouakchott. Ces services sont requis dans le cadre du programme Nafore financé par l'Agence des Etats Unis pour le Développement International « USAID ».

Les soumissionnaires ne seront pas remboursés pour les frais occasionnés dans la préparation et la soumission de leurs offres.

Section A : Instructions aux soumissionnaires

Par la présente, nous sollicitons des offres auprès entreprises de commerce de produits agroalimentaires établies en Mauritanie afin de fournir les services décrits à la section B, Spécifications techniques.

PAYS DE SOURCE ÉLIGIBLES AUX BIENS ET SERVICES

1. Le soumissionnaire doit légalement être installé en Mauritanie et il doit avoir un agrément valide conformément a la législation en vigueur
2. Les soumissionnaires seront considérés comme inéligibles s'ils sont actuellement suspendus, exclus ou réputés inéligibles, comme indiqué sur la liste des sites ci-dessous :
 - a. www.SAM.gov, par entité ou par individu, et/ou
 - b. Liste des personnes spécialement désignées et des personnes bloquées par le Trésor américain (à l'adresse : <http://www.treasury.gov/resource-center/sanctions/SDN-List/Pages/default.aspx>), et/ou
 - c. Les personnes ou entités figurant sur la liste de désignation de sécurité des Nations Unies ou sur celle-ci (à l'adresse suivante : http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml).

Le soumissionnaire à cet RFQ certifie qu'en répondant à cette offre, il n'y a, à son encontre, ni suspension, radiation, ou quelconque situation qui rend ce dernier inéligible aux appels d'offre du gouvernement américain. Counterpart n'attribuera pas de contrat à quelconque firme qui est radié, suspendu ou considéré inéligible par le gouvernement Américain.

PRÉPARATION DES OFFRES

1. Les soumissionnaires doivent examiner les spécifications et toutes les instructions contenues dans cet appel d'offres.
2. L'offre préparée par le soumissionnaire et toute correspondance liée à l'offre entre le soumissionnaire et COUNTERPART doivent être en français.
3. Les soumissionnaires doivent préparer une offre technique détaillant les services que le fournisseur peut offrir, comme indiqué à la clause 4, Spécifications techniques.
4. L'offre du soumissionnaire démontrera sa parfaite compréhension des exigences de COUNTERPART ainsi que de son approche et de sa capacité à fournir les services requis.
5. La proposition du soumissionnaire inclura également le (s) CV de la ou des personne (s) chargée (s) de fournir les services à Counterpart, démontrant ainsi son expérience dans la fourniture de services similaires à des organisations internationales non gouvernementales opérant en Mauritanie.

VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

1. Toutes les offres restent valables {quatre-vingt dix jours (90)} jours après la date limite de soumission.
2. Counterpart se réserve le droit d'accepter ou de rejeter les offres ayant une période de validité plus courte et / ou plus longue.
3. Seules les offres complètes doivent être reçues au plus tard le **17 mai, 2023**.

QUESTIONS ET DEMANDES DE CLARIFICATION

Les questions concernant les exigences techniques ou administratives de cette demande de offres peuvent être soumises au plus tard le **14 mai, 2023** par courriel à procurement.mauritania@counterpart.org. Les questions doivent être soumises uniquement par écrit.

Les appels téléphoniques ne seront pas acceptés. Les questions et les demandes d'éclaircissement - et les réponses à celles-ci que COUNTERPART estime susceptibles d'intéresser les autres soumissionnaires seront partagées à tous les soumissionnaires à titre d'amendement à la demande de offres.

Seules les réponses écrites publiées par COUNTERPART seront considérées comme officielles et auront un poids dans le processus d'appel d'offres et l'évaluation subséquente.

Toute information verbale reçue des employés de COUNTERPART ou de toute autre entité ne devra pas être considérée comme une réponse officielle à toute question concernant cette demande de offres.

Tout soumissionnaire qui sera tenté d'entrer en contact, dans le cadre de cet appel d'offres, avec un membre du Personnel de Counterpart International par une voie autre que celle autorisée risquera une disqualification de son offre. Cette tentative pourrait même motiver une annulation de cet Appel d'Offres.

MODIFICATION DES OFFRES

COUNTERPART peut demander à tout soumissionnaire de clarifier son offre ; néanmoins, aucun soumissionnaire ne sera autorisé à modifier son prix, ni à apporter toute autre modification importante après la date limite de soumission, à moins que l'offre n'ait été modifiée ou que la date limite n'ait été repoussée. Les clarifications qui ne changent pas le prix de la soumission ou d'autres aspects importants de la soumission peuvent être acceptées.

DROIT DE COUNTERPART D'ACCEPTER TOUTE OFFRE ET DE REJETER TOUTE AUTRE OFFRE

Counterpart rejettera toute offre qui ne répond pas aux exigences techniques requises.

Veillez noter qu'en soumettant une réponse à cet appel d'offres, le soumissionnaire comprend que l'USAID n'est pas une partie à cette sollicitation et le soumissionnaire accepte que toute réclamation ci-dessous doit être présentée - par écrit avec des explications complètes - à Counterpart pour considération, car l'USAID ne tiendra pas compte des réclamations concernant les services effectués par les partenaires d'exécution.

Counterpart, à sa seule discrétion, prendra une décision finale sur toute réclamation.

QUALIFICATIONS REQUISES DES FOURNISSEURS ET ENTREPRISES DE COMMERCE

1. L'entreprise doit être régulièrement et légalement installée et autorisée à opérer en Mauritanie avec un registre de commerce et NIF
2. L'entreprise doit avoir une présence établie en Mauritanie
3. Se concentrer sur les services de commerce comme activité principale
4. Au moins cinq années d'expérience dans la fourniture de kits alimentaires aux entreprises aux organisations locales/internationales

QUALIFICATIONS DES ENTREPRISES DE COMMERCE

1. De préférence, expérience en tant que fournisseur de services pour des organisations non-gouvernementales internationales ou d'entités étrangères

INSTRUCTION SUR LA SOUMISSION DES OFFRES :

Vous devez soumettre des offres signées et datées au bureau indiqué dans la présente demande de soumissions au plus tard à l'heure exacte indiquée dans cette sollicitation. Les soumissionnaires doivent fournir l'information et les documentations suivantes :

1. La page de couverture de l'offre doit indiquer le numéro de cet avis d'appel d'offres ;
2. Le numéro d'enregistrement de la société, son adresse physique et ses coordonnées (nom, téléphone et adresse électronique) ;
3. Informations générales sur l'histoire et l'expérience de la société, en particulier auprès des ONGs et Organisations internationales
4. Minimum 3 (trois) références pertinentes pour des services similaires et autres références (y compris les points de contact avec numéros de téléphone et adresses électroniques) ;
5. Offres-en **MRU et en Hors TVA** basée sur le tableau mentionné ci-dessous

DEVIS

Les soumissionnaires doivent préparer un devis dans un document Microsoft Excel exploitable précisant la ventilation détaillée des coûts et le prix total des services offerts en réponse à la présente demande de devis. L'offre doit indiquer clairement les prix des services décrits dans le tableau ci-dessous.

Le soumissionnaire doit indiquer pour chaque service, la description, la quantité et le total de l'offre, qui comprendra le prix total de l'offre. En cas de divergence entre le prix unitaire et le montant total, le prix unitaire sera considéré comme correct et le montant total ajusté en conséquence. Il sera supposé que le soumissionnaire ne soumissionne sur aucun article pour lequel un prix unitaire ou un montant total n'est pas indiqué. Le format suivant est suggéré:

Description	Unite	Prix unitaire (taxe exclus)	Prix total par unite	Nombre d'unites	Prix total
sac de riz de 25 kg de marque Rabia ou equivalent	sac			500	
bouteille d'huile % litres de marque AFIA ou equivalent	Bouteille			500	
sac de sucre blanc raffiné 10 kg	Sac			500	
paquet de Pate alimentaire de 10 Kg, marque Prima ou equivalent	Paquet			500	

S'il y a des coûts supplémentaires associés aux services demandés, veuillez indiquer ces coûts en conséquence.

CRITERES D'EVALUATION ET ATTRIBUTION

COUNTERPART attribuera le contrat ferme à prix fixe au soumissionnaire dont la proposition est jugée acceptable et qui offre le meilleur rapport qualité-prix basé sur les critères d'évaluation décrits ci-dessous. Pour qu'une offre soit jugée acceptable, elle doit être conforme à toutes les conditions de la demande de prix sans modification importante. Une modification matérielle est une modification qui affecte le prix, la quantité, la qualité, la livraison ou la date de livraison du produit ou qui limite de quelque manière que ce soit les responsabilités, obligations ou responsabilités du soumissionnaire ou les droits de COUNTERPART. En outre, le soumissionnaire retenu doit être déterminé à être responsable. Un soumissionnaire responsable est une personne qui possède l'expertise technique, les capacités de gestion, la capacité de charge de travail et les ressources financières pour effectuer le travail.

Le prix sera attribué au soumissionnaire responsable dont la proposition suit les instructions de la demande de devis, répond aux critères d'éligibilité et est déterminée par une analyse de {(compromis) OU (prix techniquement acceptable)} comme étant la meilleure valeur selon l'application des critères d'évaluation suivants et le score indiqué :

#	Criteres d'evaluation	NOTES
1	Délais et conditions de livraison	25
2	Performances passées : Bilan de la prestation bien établie et réussie de services similaires. Le soumissionnaire a fourni la preuve de sa capacité à fournir des services de sécurité au moyen de références pouvant confirmer ses qualifications techniques	25
3	Prix Le coût total présenté dans l'offre	50
TOTAL		100

Veuillez noter que s'il existe des lacunes importantes en ce qui concerne le respect des exigences de la présente demande d'offre, une offre peut être jugée « non conforme » et, par conséquent,

Counterpart se réserve le droit d'exclure le soumissionnaire. Counterpart se réserve le droit de renoncer aux déficiences non significatives à sa discrétion.

Les meilleures offres sont demandées. Il est prévu que l'attribution sera faite uniquement sur la base des offres. Toutefois, Counterpart se réserve le droit de procéder comme suit :

1. Counterpart peut mener des négociations et/ou demander des éclaircissements à tout soumissionnaire avant l'attribution du marché.
2. Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaires qui peuvent répondre à toutes les exigences techniques du présent avis d'appel d'offres, Counterpart peut attribuer une attribution partielle ou fractionner l'attribution entre différents soumissionnaires, si cela est dans son intérêt.
3. Counterpart peut annuler cet avis d'appel d'offres à tout moment.
4. Counterpart se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre pour un motif ou sans motif.
5. Les soumissionnaires preseleccionnés peuvent être invités à un entretien si nécessaire.

Section B : Specifications techniques

- Counterpart met en œuvre le programme Naf Moore en partenariat avec Mercy Corps et financé par l'USAID. Le contractant fournira des kits alimentaires dans le cadre des activités d'urgence de Naf Moore.
- Le contractant devra avoir une connaissance et une expérience de fourniture de ce type de service requis par les organisations internationales non gouvernementales opérant en Mauritanie.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Counterpart recherche un fournisseur local pour fournir de produits alimentaires. Le fournisseur sélectionné fournira les produits suivants à COUNTERPART :

Désignation	Quantité	Spécificités¹	Unité
Sac de riz	500	25 kg marque Rabia ou équivalent	Sac
Bouteille d'huile	500	5 litres marque AFIA ou équivalent	Bouteille
Sucre	500	Sucre de canne, blanc, 10 kg	Sac
Pâte alimentaire	500	Marque Prima ou équivalent 10 kg	Paquet

Section C : Lettre d'accompagnement d'offre

¹ Les marques sont indicatives. Le fournisseur peut proposer des marques équivalentes en termes de qualité.

La lettre d'accompagnement suivante devra être copiée sur du papier à en-tête et remplie/signée /estampillée par un représentant autorisé à signer au nom du soumissionnaire :

A adresser à :

Counterpart International Mauritania

LOT n 254, TevragZeyna BP3933, Nouakchott, Mauritania

Référence : Recrutement d'un fournisseur de kits alimentaires

À qui de droit :

Nous, soussignés, soumettons par la présente l'offre ci-jointe pour effectuer tous les travaux requis pour compléter les activités et les exigences décrites dans la demande de devis mentionnée ci-dessus. Nous vous prions de recevoir notre offre ci-jointe.

Par la présente, nous reconnaissons et acceptons tous les termes, conditions, dispositions spéciales et instructions inclus dans la demande de devis mentionnée ci-dessus. Nous certifions également que l'entreprise ci-dessous - ainsi que les principaux dirigeants de l'entreprise et tous les services offerts en réponse à cette demande d'offre - sont autorisés à participer à cette procédure d'appel d'offre conformément aux conditions de cette invitation et aux réglementations de l'USAID.

En outre, nous certifions que, au mieux de nos connaissances et croyances :

- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec un membre du personnel de Counterpart ou du projet Nafoore ;
- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec d'autres soumissionnaires qui ont déposé des propositions en réponse à la demande de devis mentionnée ci-dessus ; et
- Les prix de notre offre ont été établis de manière indépendante, sans aucune consultation, communication ou accord avec un autre soumissionnaire ou un concurrent dans le but de restreindre la concurrence.
- Toutes les informations contenues dans notre proposition et toutes les pièces justificatives sont authentiques et exactes.
- Nous comprenons et acceptons les interdictions de contrefaçon contre la fraude, les pots-de-vin et la corruption. Nous certifions par la présente que les représentations, Certifications et autres déclarations ci-jointes sont exactes, à jour et complètes.

Signature autorisée : _____

Nom et titre du signataire : _____

Date : _____

Nom de l'entreprise : _____

Adresse de l'entreprise : _____

Téléphone de l'entreprise et site Web : _____

Enregistrement de la société ou numéro d'identification du contribuable : _____

L'entreprise possède-t-elle un compte bancaire actif (Oui / Non) ? _____

Nom officiel associé au compte bancaire (pour paiement) : _____

Section D: Section 889 Covered Communications Equipment and Services Background:

Section 889 du NDAA (the National Defense Authorization Act) interdit en général aux agences fédérales, contractuels, bénéficiaires de dons ou de prêt de se procurer ou d'utiliser, sans accord spécifique ou exemption, certains « outils et services de télécommunications » spécifiquement produit par Huawei Technologies Company et ZTE Corporation, ou de matériel de surveillance et applications produit par Hytera Communications Corporation, Dahua Technology Company et Hangzhou Hikvision Digital Technology Company ; comme composante « substantiel ou essentiel » de quelconque système, ou comme principale technologie composante de quelconque système. Counterpart est bénéficiaire de Grant et de contrats fédéraux, émanant du gouvernement américain et doit respecter les normes FAR 52.204-25 Prohibition on Contracting for Certain Telecommunications and Video Surveillance Services or Equipment (Aug 2020) and 2 CFR 200.216.

Il y a-t-il usage d'équipement or composantes d'équipement ou services applicables par le soumissionnaire qui tombe sous « outils et services de télécommunications » interdit ? Oui ou Non.

Signature autorisée: _____

Nom et titre du signataire :: _____

Date: _____

Nom de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Téléphone de l'entreprise et site Web :

Enregistrement de la société ou numéro d'identification du contribuable :

L'entreprise possède-t-elle un compte bancaire actif (Oui / Non)?

Nom officiel associé au compte bancaire (pour paiement):

RÉSERVES

L'Administration de Counterpart International se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres. Tous les coûts associés à la préparation et la soumission d'une offre en réponse à cet appel de demandes est de la seule responsabilité du soumissionnaire. Veuillez noter qu'en cas de lacunes significatives concernant la réponse aux exigences de cette demande de offres, une offre peut être jugée "non recevable" et donc exclue de la compétition. Counterpart se réserve également le droit d'user de son pouvoir discrétionnaire en renonçant à des irrégularités non significatives.

Les offres les plus compétitives sont demandées. L'attribution de ce marché se fera uniquement sur la base des offres originales et reçues dans les délais impartis. Cependant, Counterpart se réserve le droit d'effectuer l'une des opérations suivantes :

- Counterpart peut mener des négociations avec et/ou demander des clarifications à tout soumissionnaire avant l'attribution d'un contrat.
- Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaires répondant à toutes les exigences techniques de cette demande de offres, Counterpart peut attribuer un contrat partiel ou
- Répartir le contrat entre différents fournisseurs, si cela est dans l'intérêt du projet McGovern-Dole.
- Counterpart peut éventuellement aussi annuler cet appel d'offres à tout moment. Veuillez noter qu'en soumettant une réponse à cet avis appel d'offres, le soumissionnaire comprend que l'USDA n'est pas une partie à cette sollicitation et le soumissionnaire accepte que toute réclamation cidessous doit être présentée - par écrit avec des explications complètes – à Counterpart pour considération, car l'USDA ne tiendra pas compte des réclamations concernant les services effectués par les partenaires d'exécution. Les offres reçues en retard ne seront considérées qu'avec l'aval de COUNTERPART

Acceptation de la politique de confidentialité et des terme et conditions

En soumettant un devis/une proposition à Counterpart International, l'entreprise ou l'individu conse termes et conditions de la politique de confidentialité de Counterpart (nt aux <https://www.counterpart.org/termsandconditions/>), et donne à Counterpart t International la permission de traiter les données personnelles de l'entreprise ou de l'individu spécifiquement pour l'exécution de, et les buts identifiés dans, ce document de sollicitation et en conformité avec les obligations légales de Counterpart en vertu des lois applicables des ÉtatsUnis et de l'Union européenne, la protection des données et les règlements et toute autre exigence légale applicable. L'entreprise/le particulier peut retirer son consentement à tout moment en contactant privacy@counterpart.org . Si le consentement est retiré, Counterpart se réserve le droit d'accepter ou de rejeter l'offre.

Modification des documents d'appel d'offres et offres reçues

Contrepart International peut, à sa discrétion, pour quelque raison que ce soit, que ce soit de sa propre initiative ou en réponse à une clarification d'un Soumissionnaire, modifier les documents d'appel d'offres par amendement. Tous les soumissionnaires potentiels qui ont reçu les documents d'appel d'offres seront informés de la modification par courrier électronique et ces

modifications devront être pris en compte par les soumissionnaires conformément aux termes et conditions.

Tout Soumissionnaire a le droit de retirer, modifier ou corriger son offre après qu'elle a été remise à Counterpart, à condition que la demande d'un tel retrait, modification ou correction ainsi que tous les détails de cette modification ou correction soient reçus par Counterpart au contact de soumission indiqué ci-dessus avant l'heure fixée pour l'ouverture des plis. Counterpart peut demander à tout soumissionnaire des clarifications sur son offre ; néanmoins, aucun soumissionnaire ne sera autorisé à modifier le prix de son offre ou à apporter toute autre modification importante après la date limite à moins que la demande de propositions n'ait été modifiée ou que la date limite ne soit prolongée. Les clarifications qui ne modifient pas le prix de l'offre ou d'au tres aspects importants de l'offre peuvent être acceptées.